

**ARRÊTÉ DEP-2026-207 PORTANT NOMINATION DU JURY DES CERTIFICATS D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE BOULANGER, PÂTISSIER, CHOCOLATERIE CONFISERIE ET DES
CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 3 BOULANGERIE SPÉCIALISÉE, PÂTISSERIE
BOUTIQUE, TECHNIQUES DU TOUR EN BOULANGERIE ET EN PÂTISSERIE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 à D 337-23 et D 337-158 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté 21 février 2014 portant création du certificat d'aptitude professionnelle boulanger ;
Vu l'arrêté 6 mars 2019 portant création du certificat d'aptitude professionnelle pâtissier ;
Vu l'arrêté 13 novembre 2023 portant création du certificat d'aptitude professionnelle chocolaterie confiserie ;
Vu l'arrêté du 16 avril 2003 portant création et définition du certificat de spécialisation de niveau 3 boulangerie spécialisée ;
Vu l'arrêté du 5 janvier 2024 portant création et définition du certificat de spécialisation de niveau 3 pâtisserie boutique ;
Vu l'arrêté du 5 janvier 2024 portant création et définition du certificat de spécialisation de niveau 3 techniques du tour en boulangerie et en pâtisserie ;
Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle et aux certificats de spécialisation ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission des certificats d'aptitude professionnelle boulanger, pâtissier, chocolaterie confiserie et des certificats de spécialisation de niveau 3 boulangerie spécialisée, pâtisserie boutique, techniques du tour en boulangerie et en pâtisserie pour la session 2026 dans l'académie de Créteil, est ainsi constitué

Président :

Monsieur Grégory PAILLIETTE, professionnel

Vice-président :

Monsieur Joël Gaston PIERRE, enseignant

Enseignants :

Madame Alexandra GUERIN
Madame Delphine DIOT-BONNAN
Monsieur Jean-Luc HOUDAYER
Monsieur Dayne DE LEPINE
Madame Nathalie PEREZ
Monsieur Nicolas ESSOUMBA MBOCK

Professionnels :

Monsieur Jean-Marc SCHIRM
Monsieur Alain DESMAZURE
Monsieur Kevin JORGE
Monsieur Aurélien BOUTOUR
Monsieur Emmanuel CHERON
Monsieur Isaure TROUSSARD

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET